



Vitam

Compte-rendu du Conseil d'Administration - Samedi 2 juin 2018 à 10h

Présents : Martine Camboulives, Véronique Magdelaine, Sylvie Fargues, Viviane Brianceau, Katy Najac, Lionel Colson, Laurent Brossier, Jacques Populus.

Représentés : Sylvie Argentero, Fanny Populus, Marie-Anne Sevin, Claude Le Jean.

Absentes : Catherine Balmain, Michèle Valentin.

Ordre du jour

1. État financier 2017 / 2018
2. État des projets réalisés en 2017,
3. État des parrainages et des adhésions,
4. Présentation des projets 2018,
5. Invitation de Nhung Cao Phuong en 2019,
6. Choix des dates du prochain CA et de l'AG 2019,
7. Questions diverses.

1 - État financier 2017/2018

Distribution des comptes et bilan comptable à l'assemblée présente, établis au 31 décembre 2017, et présenté par Laurent Brossier.

À noter : le virement pour Nam Dinh a été annulé à cause d'une ligne d'écriture en français. Le virement a été accepté en seconde présentation. Il est convenu de ne plus rien écrire, en français, sur les bordereaux de virement.

D'autre part, le montant de notre assurance chez Groupama est élevé ; la MAAF fait une proposition plus intéressante. Plusieurs membres du CA suggèrent de mettre fin immédiatement à notre contrat actuel, ce que la loi autorise.

Nous avons 96 parrainages d'enfants à assurer. Décision est prise de ne pas tarder à effectuer les virements afin de ne pas mettre les enfants en difficulté pour le financement de leurs études, notamment pour ceux qui sont en études supérieures.

Nous disposons d'un fond de roulement confortable pour nos autres actions : tous les membres du conseil s'accordent pour pérenniser une gestion prudente.

Les comptes sont validés à l'unanimité.

2 - État des projets réalisés en 2017

- **BAC GIANG :**

36 Bourses de parrainage

20 vélos

Forage d'un puits avec filtration pour 1 école

10 Cuiseurs à riz de grande capacité

- **NAM DINH :**

65 Bourses de parrainage :

20 vélos

35 fauteuils roulants

Mobiliers de loisir pour 2 écoles

3 chauffe-eau pour l'école Yen Phuc

Centre de secours des enfants handicapés :

6 climatiseurs

15 tables

Giao Thuy

8 Lits en bois

10 tables en bois

20 chaises en bois

3 - État des parrainages en 2017 et 2018

En **2017**, 80 familles ont parrainé 99 enfants :

- 24 parrainages ont été réglés par prélèvement mensuel
- 3 parrainages non réglés à ce jour (dont un réglé en 2018)

En **2018**, 88 familles parrainent 96 enfants :

- 32 parrainages concernent la région de Bac Giang,
- 64 parrainages concernent la région de Nam Dinh

Le Conseil d'administration constate une stabilité des parrainages et des adhésions. Cependant, certains remarquent que, si nous voulons assurer un avenir à Vitam, la question se pose d'encourager à nous rejoindre des jeunes personnes.

La répartition géographique des membres de Vitam est la suivante :

HAUTS DE FRANCE : 2

NORMANDIE : 1

ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE :

ILE-DE-FRANCE : 23

BRETAGNE : 17

PAYS DE LA LOIRE : 6

CENTRE-VAL DE LOIRE : 1

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : 8

NOUVELLE AQUITAINE : 17

AUVERGNE-RHONE-ALPES : 4

OCCITANIE : 2

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : 5

ROYAUME UNI : 1

BELGIQUE : 1

4 - Présentation des projets que Vitam propose de financer en 2018.

Nous avons reçu de la part de Bac Giang une liste des besoins et équipements nécessaires. Le Conseil d'Administration de Vitam a proposé de retenir les propositions suivantes :

- Construction de deux puits:
- Achat de 20 vélos
- Achat d'un cuiseur à riz industriel (permet de nourrir 450 enfants)

Pour l'instant, Nam Dinh ne nous a pas adressé de note concernant ses besoins ; le conseil décide de l'attendre pour élaborer un budget détaillé concernant cette région.

Cependant, nous inscrivons d'ores et déjà l'achat de 20 vélos pour Nam Dinh

Lors du conseil d'administration, Jacques Populus nous a fait part de son souhait d'offrir un équipement qui rendrait hommage à l'action de Nhat. Pour cela, il envisage de faire une donation qui serait utilisée soit pour construire un bâtiment (école ? dispensaire ?) soit pour rénover un bâtiment existant. Jacques Populus se donne le temps de la réflexion. Il envisage de réaliser son projet en 2019-2020.

Dans cet esprit, nous avons déjà reçu un projet d'agrandissement de l'école primaire de Thon Than située sur la commune de Duong Huu, dans la province de Bac Giang. Cette commune est particulièrement démunie ; 53% des familles sont

pauvres. Le projet comporte une présentation du projet, des plans de construction et un devis détaillé.

Les membres du CA constatent que le coût de la construction a beaucoup augmenté : il est actuellement d'environ 470€ du mètre carré. Lionel Colson propose d'épauler Jacques Populus, une fois le projet défini (où, quand, comment et pour quel budget).

Après discussion, le conseil suggère à Jacques Populus de faire une note descriptive de son projet.

5 - Invitation de Nhung Cao Phuong en 2019

Nhung (salarié de Amica Travel à Hanoi) accompagne Vitam avec une grande efficacité et beaucoup de gentillesse. Pour cette raison, le Conseil d'Administration propose de l'inviter en France pour une quinzaine de jours. Son voyage, ses déplacements, son séjour seraient pris en charge par Vitam.

Lionel Colson et son épouse propose de l'accueillir chez eux à Paris.

Sylvie et Laurent Brossier proposent de l'accueillir à Bordeaux. Katy Najac propose également de l'accueillir à Bordeaux.

6 – Validation de la date du prochain Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale 2019

Pour le prochain Conseil d'Administration, il est convenu de le tenir un samedi de septembre : soit le 15 septembre soit le 22 septembre.

Merci à Lionel Colson d'organiser un sondage via « Doodle » pour connaître la date qui conviendrait le mieux.

Tous les membres du conseil s'accordent pour proposer d'organiser l'Assemblée Générale 2019 au moment de la présence de Nhung à Paris. Nous pourrions ainsi l'inviter et organiser une fête en son honneur. Il sera proposé aux associations « Grain de Riz » et « Espoir Asie » de participer au déjeuner.

Les dates retenues sont soit le samedi 11 mai soit le samedi 26 mai.

7 – Questions diverses

Plusieurs membres remarquent qu'il serait souhaitable d'organiser la relève du Conseil d'Administration : une réflexion doit s'entamer à ce propos.